

Réf: Dossier N° 038944

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENI Groupe SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, deux plateaux 8ème tranche, Lot  
117, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENI Groupe SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'ivoire :

- le bâtiment et les travaux publics,
- les fournitures de bureau,
- l'agro-alimentaire,
- la gestion immobilière
- prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, deux plateaux 8ème tranche, Lot  
117, Ilot 8

Dirigeant(s) : M COULIBALY YOUSOUF ZOUAKAGNON  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04268 du 28/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27388/GTCA/RC/2021 du 28/09/2021

